



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

PAYS DE LANGRES

Avis Saisine 4 PETR « Reprise du projet de territoire 2014-2024 sous l'angle environnemental, du dérèglement climatique et de l'habitat en vue de proposer des pistes concrètes d'actions pour éventuellement candidater à un projet Plan Climat Air Energie Territorial »

Préambule : la crise économique suite à la pandémie du Covid19 (récession annoncée de 10% en 2020, endettement de l'Etat à 115% du PIB) invite à penser (panser) le monde d'après qui ne sera pas la réplique du monde d'avant. Comme l'indique D.Thiébaud, Président du PETR du Pays de Langres « Nous serons (...) porteurs pour un nouveau Développement Durable, de nouvelles pratiques qui concilient l'économie, le social et l'environnement » (journal du PETR d'avril 2020).

La saisine est l'occasion d'ouvrir de nouvelles perspectives de transition énergétique et écologique pour notre territoire.

1. Quelques éléments de repère pour la transition énergétique et écologique :

	SRADDET Grand Est (Horizon 2050)	SCOT Pays de Langres (Horizon 2035)
Energie	Diminution des consommations d'énergie : - 2030 : - 20% - 2050 : - 55% Diminution des émissions de GES : - 2030 : -54% - 2050 : -77% Couverture de la consommation d'énergie par les Energies Renouvelables : - 2030 : 32% - 2050 : 100%	Mix énergétique à orienter sur éolien, bois énergie, hydraulique, biomasse et solaire.
Environnement	Diminution des consommations de foncier agricole, forestier et naturel : - 2030 : - 50% - 2050 : - 100%	Besoins en foncier pour le logement : 150 ha Besoin en foncier pour nouvelles activités : 80ha
Logement		750 logements vacants à reconquérir soit 50 logements/an (11% du taux de vacance). 2250 logements neufs adaptés aux nouvelles demandes (T1, T2, T3...)

2. Double effet recherché dans nos propositions de la saisine :

- L'augmentation des capacités de résilience de notre territoire face aux perturbations/bouleversements qui l'affectent (réchauffement climatique, perte massive de biodiversité, nouvelles pandémies...).

L'enjeu est de maintenir un état de fonctionnement grâce aux capacités et à la souplesse du système permettant sa persistance :

- anticiper des perturbations brutales ou lentes grâce à la veille et à la prospective.



- Minimiser les effets
- Se relever et rebondir grâce à l'apprentissage, l'adaptation, l'innovation
- Evoluer vers un nouvel état en équilibre dynamique préservant ses fonctionnalités. Cet état est décidé et construit démocratiquement

La visée est la transformation du modèle par un rééquilibrage vers l'autonomie et la diversité tout en recherchant l'efficacité.

La difficulté est dans la mise en mouvement pour une recherche perpétuelle d'équilibre dynamique entre des caractéristiques paradoxales et des processus contraires : court terme/long terme, échelle locale/ échelle mondiale, redondance/efficacité, sur-mesure/prêt à porter, autonomie/dépendance... Les capacités de résilience territoriale exigent de redonner sa place au citoyen dans les processus de gouvernance, d'encourager une approche systémique et adaptée et, à ce titre, apporter un renouveau dans les projets en termes de dynamiques et de pratiques.

Quelques facteurs de résilience territoriale : le développement des liens entre acteurs/la confiance/l'innovation et la créativité, l'ouverture aux alternatives et à l'expérimentation sociale, la veille et l'anticipation, l'apprentissage.

- **(Re) mobiliser les habitants autour des biens communs dans des démarches de partage et de préservation des ressources (sols, eau, air, patrimoine, liens sociaux...).**

L'enjeu est de multiplier les communautés d'utilisateurs et/ou de producteurs qui gèrent ensemble une ressource commune avec :

- La captation, l'entretien et la valorisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Le partage de biens d'équipement ou de services collectifs en matière d'alimentation, de logement, d'énergie ou encore de mobilité

Il s'agit de préserver, par le partage, les ressources fixes du territoire.

3. **Objectif global** : Rééquilibrer le territoire vers l'autonomie et la diversité... avec efficacité.

Méthode : prendre appui sur les travaux antérieurs du territoire (les +, les -, les traces) et sur les projets émergents pour capitaliser les connaissances et les pratiques porteuses de dynamiques :

- Labo du changement (Association du Pays de Langres/CDL 2013) pour les propositions esquissées non prises en compte dans le projet « Osons le Pays de Langres » (2014-2024).
- Les objectifs 2035 du SCOT.
- La formation « Entre mondialisation et introversion : quelles perspectives de développement pour les territoires ruraux ? » organisée par le CDL du Pays de Langres en août 2015 avec F.Aubert d'agrosup Dijon pour la grille d'analyse systémique du développement rural.
- Leader « Innovons en Pays de Langres » pour capitaliser les pratiques sur les marqueurs d'innovation (ancrage/dimension collective/accessibilité/nouveauté-rupture),
- Expérimentation CESER Grand Est sur 3 bassins d'emploi : Haute vallée de la Marne, St Dié les Vosges et Colmar.

4. **Les leviers potentiels du projet de territoire 2020-2024 sur les thématiques de la saisine** (réchauffement climatique, environnement, logement) d'après la grille de lecture systémique de F.Aubert d'agrosup Dijon.

Leviers	Thématiques	Les chemins pour l'action
Ressources fixes de différenciation territoriale.	Profitez de l'effet Parc national pour engager le Pays de Langres en résilience : Adaptations agricoles/alimentation de proximité. » Faire plus d'agronomie et moins de chimie » (GAEC Appert JHM 19/04))	Alimentation : mise en œuvre du PAT pour tendre vers l'autonomie alimentaire : vers une candidature ministère de l'agriculture/Label PAT/thème de la prochaine candidature Leade... ?



	<p>Espaces naturels/retours des grands prédateurs</p> <p>Sylviculture (menaces sur espèces arbustives et sur les milieux forestiers). Biodiversité « ordinaire »</p> <p>Eolien/solaire.</p> <p>Bois (première et seconde transformation).</p> <p>Qualité des eaux superficielles</p>	<p>L'information, la sensibilisation, l'accompagnement des habitants, des chasseurs et des éleveurs à la vitalité des chaînes alimentaires.</p> <p>Futaie Irrégulière Ecole (Etudes + vulgarisation/formation)</p> <p>Ceintures vertes villageoises et urbaines (jardins partagés, ateliers partagés, circuits courts...)</p> <p>Démarche proactive d'autonomie énergétique se heurtant au scepticisme des habitants (acceptabilité des EnR).</p> <p>Promouvoir l'utilisation des bois locaux dans la construction. Ex : APS extension de la MF de Charbonnière CCAVM. Bois énergie individuel.</p> <p>Travail de réflexion en cours sur l'accès à l'eau, sa gestion économe et sa qualité. Ex : Le traitement des eaux usées amont du lac de Villegusien/ l'utilisation des produits phytosanitaires sur les cultures de plateau...</p>
Densité des interactions vertueuses activités-milieu	<p>Economie d'énergie</p> <p>Densification urbaine et villageoise – reconquête des logements vacants-mixité sociale et intergénérationnelle</p>	<p>Mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement à l'isolation des logements avec l'opération « critères de performance énergétique et environnementale pour la rénovation du bâti ancien ».</p> <p>L'habitat partagé comme alternative au lotissement (partage de services, mixité...). Ex : éco quartier de Chalindrey, locatif sénior à Esnom au Val...</p>
Densité des interactions vertueuses population-activités	<p>Travailler autrement : travail çà distance, sécuriser l'entrepreneuriat, construire de l'intelligence économique.</p> <p>Consommer autrement « La valeur attribuée aux objets au détriment des rapports sociaux, à la gratification personnelle plutôt qu'à l'éthique du travail et aux désirs préfabriqués plutôt qu'aux réels besoins »</p> <p>Imaginer de nouvelles formes d'accès au foncier pour sa propriété et son usage.</p>	<p>Tiers lieu : Mailler le territoire d'espaces animés contribuant au télé travail, au coworking, aux fabrications à petite échelle, aux transmissions de SF et aux coopérations fécondes (Des points d'acupuncture qui révèlent les possibles).</p> <p>Circuits alimentaires de proximité, marques territoriales (Made in PdL, Esprit PN, fromages d'Epoisse et de Langres), nouvelles logistiques solidaires de distribution, événementiels producteurs-consommateurs, éducation à l'achat responsable et à son impact sur l'environnement, marchés publics responsables.....</p> <p>Zones à agriculture paysanne dans les PLU et PLUI. Groupe local terre de liens....</p>

	Accroître l'usage partagé des matériels et des biens en utilisant notamment le web collaboratif	Ex: agri échanges, parc de matériel scénique, auto partage....
Densité des interactions vertueuses population-milieu	Offrir des solutions de mobilité de qualité dans un contexte de faible densité. Baisse des déchets à la source	Etude en cours PETR/Syndicat mixte de transport: mobilité douce, liaisons ferroviaires.... Des unités de compostage collectif et pédagogiques.
Organisation territoriale en capacité de coordonner les actions d'aujourd'hui en capitalisant les actions d'hier et en produisant une vision commune de l'avenir	La mobilisation des habitants, sur leurs lieux de vie et au quotidien, par le développement de leurs aménités avec un territoire en « transition écologique ». Encourager une approche systémique et adaptée pour apporter un renouveau dans les projets en termes de dynamiques et de pratiques.	L'appui au travail de culture, d'éducation, de lien social, de solidarités pour produire du sens commun des opérateurs associatifs (travaux auto saisine CDT » fonds inter associatif » ?) La capitalisation, la diffusion et le réinvestissement des enseignements sur les pratiques innovantes et les approches systémiques soutenues par le programme Leader « Innovons en Pays de Langres ».

5. Les préconisations de la saisine avec ses pistes d'action.

Environnement.

Thème	Objectif	Le chemin	Priorité
Biodiversité ordinaire	(re)créer, préserver et valoriser les ceintures vertes urbaines et péri urbaines	Les opérations de gestion différenciée des espaces communaux, la restauration des vergers avec la valorisation des récoltes, les jardins partagés en milieu urbain, les zones BZZ de protection des pollinisateurs...les 1000 petits riens qui font le plus grand bien !	
Diminution des GES	Augmenter le mix énergétique des renouvelables (éolien, solaire, bois, hydraulique, biomasse...) Dépasser les postures « Oui aux énergies renouvelables mais pas devant ma porte ».	L'engagement du territoire dans des démarches favorisant les énergies partagées en s'appuyant sur les expertises du réseau régional GECLER (Agence Locale de l'Energie 08/Lorraine Energies Renouvelables/Alter énergie Alsace) et d'Enercoop Nord Est pour : <ul style="list-style-type: none"> - Les médiations habitant/producteur d'énergie - Les projets citoyens de production locale d'ER. - La maîtrise / adaptation des consommations énergétiques 	
Qualité des eaux superficielles	Garantir la qualité des eaux des lacs et des rivières.	Mettre l'accent sur la qualité des eaux des lacs (impact sur le tourisme).	

Logement/urbanisme.

Thème	Objectif	Le chemin	Priorité
Rénovation énergétique/Taux	Favoriser la rénovation/réhabilitation du logement ancien pour une	Mobiliser la SEM Oktave pour l'accompagnement technique (typologie des travaux suivant la	



de vacance des logements	dynamique « cœur de ville/village. (3500 logements vacants dont 1800 excédentaires, l'objectif SCOT est de réhabiliter 1/3 de la vacance soit 40 logements/an d'ici 2035).	physionomie du bâti) et les solutions de financement adaptées à destination des communes et des particuliers. Qualification des entreprises locales du bâtiment pour répondre à la demande ?	
Concentration urbaine	Promouvoir toutes les formes d'habitat partagé comme alternative au lotissement	Orienter les financements des lotissements (différence entre coût de viabilisation et prix de vente) sur les projets d'habitat favorisant l'intergénérationnel et les communs... en s'inspirant de l'expérience des projets en cours (eco quartier, résidence intergénérationnelle...) Mobiliser l'expérience du Chênelet sur les constructions neuves à charges maîtrisées utilisant des éco matériaux exploités localement.	

Adaptation au changement climatique.

Thème	Objectif	Le chemin	Priorité
Résilience de la population.	Adapter et renforcer les expériences et les pratiques quotidiennes issues du confinement Covid19 liées au travail à distance, aux chaînes de solidarités locales, à la consommation locale, aux apprentissages de l'autonomie...	Mailler le territoire de « tiers lieux » facilitant le télé travail, le coworking, les fabrications à petite échelle (Fablab), les transmissions de SF et les coopérations fécondes comme autant point d'acupuncture qui permettent les apprentissages de l'autonomie. Ex : « Fabrique alimentaire » de l'espace solidaire à Vaillant, Fablab à Fayl Billot axé sur l'innovation en vannerie, les pratiques patrimoniales et culturelles à Langres...	

6. Vers un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ?

Le PCEAT est obligatoire pour les intercommunalités de + 20 000 hab. La CC Grand Langres est dans cette obligation. Le PCAET est élaboré par le porteur du SCOT.

Objet : Atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter :

- Efficacité énergétique
- Production d'énergie renouvelable
- Energie de récupération
- Favoriser la biodiversité
- En annexe : réduire les émissions de polluants atmosphériques et maîtriser l'éclairage public et ses nuisances lumineuses.

La démarche d'élaboration d'un PCEAT semble lourde et très technique. Décision politique à trancher entre CCGL et PETR. Les préconisations de cette présente saisine semblent mal cadrer avec un PCAET qui est très règlementé.



7. La fabrique des territoires : appel pour une relance en transition.

La commission de travail décide d'adopter la charte de la fabrique des territoires et de relayer l'appel pour une relance en transition en faisant remonter pour le 05/06 en Préfecture de Région et au Conseil Régional les initiatives locales qui entrent dans le champ d'une transition énergétique et écologique locale.

Fait à Langres, le 25/05/2020 par la commission ad hoc du CDT.

